



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

PGIRE 2026-2050: chronique de l'échec annoncé d'une sortie planifiée du gaz fossile

Montréal, le 30 juin 2026 – Pour la coalition *Sortons le gaz!*, le premier Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE 2026-2050) dévoilé aujourd'hui par le gouvernement du Québec échoue à planifier la transition hors du gaz fossile de la province en traitant le réseau gazier comme un actif à préserver et à étendre davantage plutôt qu'une infrastructure qui doit décroître. Les coûts réels de ce choix sont aussi très peu chiffrés alors qu'ils auront un impact sérieux sur les tarifs pour les consommateurs.

« Le gouvernement reconnaît lui-même que la consommation de gaz fossile devrait chuter d'environ 42 % d'ici 2050. C'est exactement le scénario qui, ailleurs dans le monde, force les régulateurs à planifier le redimensionnement des réseaux de gaz. Le PGIRE fait le constat, mais ne pose aucun des gestes qui devraient logiquement en découler », affirme la coalition *Sortons le gaz!*.

Cinq angles morts

- *Aucun plan de déclassement.* L'UE oblige depuis 2024 ses distributeurs à planifier le déclassement graduel du réseau gazier. Le PGIRE n'exige d'Énergir et d'Enbridge Gaz Québec que des plans d'approvisionnement de 10 ans, sans obligation de planifier une baisse de volume.

- *Le gaz maintenu via la biénergie.* Le plan mise sur la biénergie pour la pointe hivernale, un modèle qui enferme les clientèles dans des contrats d'au moins 10 ans, retarde l'électrification et coûte jusqu'à 17 % de plus que le tout électrique (Écohabitation). Hydro-Québec compense Énergir à même ses fonds propres, jusqu'à 2,41 G\$ d'ici 2050, aux dépens des dividendes versés aux Québécois.es.

- *Le verdissement comme échappatoire.* Le gaz d'Énergir demeure composé à environ 95 % de gaz fossile. Même à la cible de 10 % de GNR en 2030, le réseau resterait fossile à 90 %, sans compter les risques écologiques du GNR à grande échelle.

- *Silence sur l'effet ciseau.* Le mécanisme déjà reconnu en France (les coûts fixes du réseau répartis sur une clientèle qui rétrécit font grimper les tarifs des usagers captifs) n'est mentionné nulle part.

- *Aucun chiffre sur la facture du double réseau.* Le PGIRE ne présente ni estimation du coût de maintenir les réseaux gazier et électrique en parallèle ni estimation de la facture du gaz issu de sources renouvelables (GSR) pour les ménages, alors qu'une de ses orientations vise pourtant à éviter une hausse trop importante des tarifs.

Un enjeu pour le prochain gouvernement

En pleine période électorale, la coalition *Sortons le gaz!* rappelle que le prochain gouvernement, quel qu'il soit, devra corriger les angles morts de ce PGIRE inachevé dès sa mise en œuvre, plutôt que de laisser les usagers et les contribuables assumer le coût d'un réseau gazier surdimensionné. La coalition demande aux partis politiques du Québec de s'engager dès maintenant à :

- exiger des distributeurs gaziers une analyse du « seuil de viabilité minimal » pour anticiper les seuils économiques et techniques liés à la baisse des volumes, en particulier dans le secteur résidentiel;
- donner suite à la recommandation du Comité consultatif sur les changements climatiques d'interdire définitivement dès 2026 le raccordement de toutes nouvelles constructions au réseau de gaz naturel;
- confier à la Régie de l'énergie le mandat explicite de produire, dans le cadre des prochains plans d'approvisionnement de 10 ans des distributeurs, une stratégie de redimensionnement planifié du réseau, et non seulement une stratégie d'injection de GSR;
- mettre fin à l'expansion de la biénergie et cesser de faire payer aux Québécois.es (via une diminution des dividendes d'Hydro-Québec) la compensation versée à Énergir pour le maintien du gaz dans les bâtiments;
- reconnaître l'effet ciseau et protéger prioritairement les usagers captifs contre la spirale tarifaire qui en découle;
- accompagner cette transition d'un plan de transition juste pour les travailleur.ses du secteur gazier, développé avec les syndicats concernés.

« Le Québec doit planifier cette transition de façon ordonnée plutôt que de la subir. Ce PGIRE est un document de bonnes intentions électoralistes et de concepts à la mode, mais pas un plan. On n'y trouve rien de chiffré sur le réseau gazier : pas de cible de réduction, pas d'estimation de coûts, pas d'échéancier. Pour un gouvernement qui promet une transition au meilleur coût, c'est l'angle mort qui va finir par coûter le plus cher », conclut la coalition.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Emmanuelle Rancourt, coordonnatrice de la coalition *Sortons le gaz!*
418-999-5121 | info@sortonslegaz.com

À propos de la coalition *Sortons le gaz!*

La coalition *Sortons le gaz!* réunit des organisations environnementales, syndicales et citoyennes qui se sont données pour but de promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétiques dans le secteur du bâtiment tout en accélérant le passage de la totalité du parc immobilier du Québec à des sources d'énergie 100 % renouvelables. Elle s'emploie à faire connaître les vrais impacts du gaz dit « naturel » sur notre santé, notre environnement et nos finances, à promouvoir les avantages de le remplacer ainsi qu'à faire connaître les façons d'y arriver. Pour ce faire, la coalition informe la population ainsi que les acteurs et actrices de tous les paliers décisionnels.

Membres de la coalition : Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME), Écohabitation, Équiterre, Fondation David Suzuki, Fondation Coule pas chez nous, Fondation Rivières, Greenpeace Canada, Imagine Lachine-Est, Nature Québec, Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉE), Regroupement vigilance énergie Québec (RVÉQ), Virage Collectif, Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), Pour Nos Enfants | For our Kids Montréal, Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville (MEAC) et Travailleuses et Travailleurs pour la justice climatique (TJC).

Pour en apprendre davantage sur la coalition : sortonslegaz.com